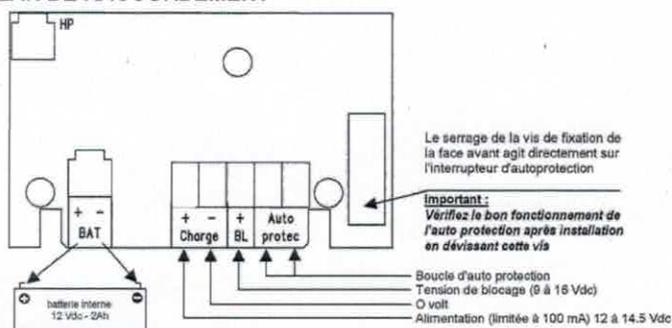


PLAN DE RACCORDEMENT



INSTALLATION

La SI-MAX est exclusivement prévue pour un usage intérieur. Elle se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à celle de son boîtier en laissant au moins 2 cm de chaque côté. Percez les trous de fixation en suivant le gabarit de perçage. Fixer le châssis de la SI-MAX en utilisant 4 vis tête ronde de diamètre 4 à 5 mm et de 25 à 30 mm de longueur (non fournies). Il est impératif de procéder à des essais et de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme sonore et de l'autoprotection après installation. Il est vivement recommandé de vérifier périodiquement le bon serrage des connexions ainsi que l'état de la batterie interne et la remplacer si nécessaire.

CONSIGNES DE SECURITE

- Durant les essais, portez un casque de protection auditive ou tenez vous à une distance raisonnable de la SI-MAX.
- Évitez toute intervention sur la SI-MAX par temps orageux
- N'utilisez que le type de batterie indiqué dans le tableau des caractéristiques

GARANTIE

ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. L'année et le mois de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil. La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal. La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles. La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée. La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses. Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur. L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit. La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

SI-MAX et Altec sont des marques déposées par A.T.L.S.

NOTI00006 V1_03

Altec

NOTICE D'INSTALLATION

Sirène d'alarme intérieure auto alimentée
Version 1.2
Fabrication Française

GARANTIE 5 ANS

CE

SI-MAX

La **SI-MAX** est une sirène intérieure... **TRES PUISSANTE !**

En boîtier métallique discret, auto protégée à l'ouverture avec logement pour batterie interne 12V - 2Ah, la SI-MAX est la solution incontournable pour dissuader tout intrus.

La borne +CHR est utilisée pour la charge constante de la batterie interne de la sirène.

La SI-MAX offre une **double régulation de charge** pour la batterie :

- **Régulation du courant de charge à 100 mA**, suffisant pour charger normalement la batterie interne. En alarme seule la batterie interne est sollicitée. Ce qui protège efficacement le chargeur de la centrale d'alarme lorsque plusieurs sirènes sont alimentées par ce dernier.
- **Régulation de la tension de charge à 13,8 Vdc** : même si la tension de charge délivrée par la centrale d'alarme n'est pas suffisamment élevée, la SI-MAX amplifie celle-ci pour fournir à la batterie une tension de charge optimale de 13,8 Vdc garantissant ainsi une parfaite charge.

FONCTIONNEMENT

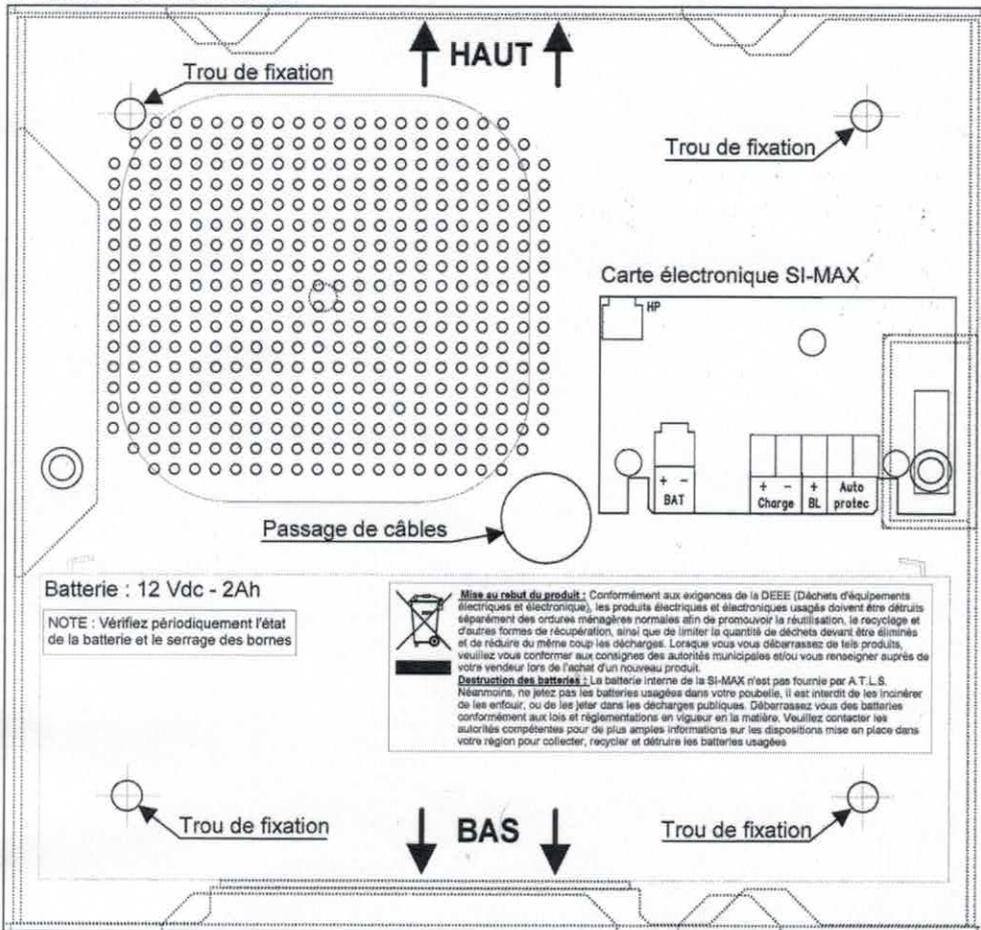
Une tension positive de 9 à 15V continue sur la borne « +BL » permet de bloquer ou de réarmer la SI-MAX. A la disparition de cette tension de blocage, l'alarme sonore est activée pour une durée de 31 minutes. A la fin de cette temporisation, la SI-MAX se met en état de veille, ce qui évite de détériorer la batterie interne par une décharge complète.

Pour déclencher à nouveau, il faut réarmer la SI-MAX : la tension de blocage de 9 à 15V doit réapparaître sur la borne « +BL » pendant au moins 1 seconde.

A noter que lors de la mise sous tension, la SI-MAX ne déclenche pas même si la tension de blocage est absente. Il faut tout d'abord armer en appliquant le signal de blocage pendant au moins 1 seconde.

De plus, si l'alimentation est fournie par la borne « CHR » qui limite le courant à 100mA, la SI-MAX ne pourra déclencher qu'en présence de la batterie interne de secours 12V-2Ah.

GABARIT DE PERCAGE



Caractéristiques

Tension d'alimentation sur +CHR :	12 à 14.5 Vdc	
Tension de sortie sur +BAT :	13.8 Vdc (+/- 0.2 Vdc)	
Ondulation résiduelle admissible :	250 mV	
Consommation hors alarme sur batterie :	5 mA	
Consommation en alarme sur batterie :	1.6 A	
Tension de commande (+BL) :	9 à 16 Vdc (0.1 mA)	
Tension de déclenchement :	inférieure à 4 Vdc	
Tension de réarmement :	supérieure à 9 Vdc	
Niveau sonore à 1 m. :	> 117 dBa	
Degré de protection :	IP31 IK08 classe III	
Température d'utilisation :	-10°C à +55°C	
Dimensions :	192 X 182 X 62 mm	
Type de câbles pour le raccordement :		
Câble 3 paires rigide :	diamètre >= à 0.5 mm	
Souple :	diamètre >= à 0.2 mm	
Types de batteries internes :		
12V 2.1Ah	YUASA	NP2.1-12FR
12V 2.1Ah	YUCELL	Y2.1-12FR
12V 2.1Ah	POWERSONIC	PS 1220 V0
12V 2.2Ah	ELECKSON	BEL120022
12V 2.3Ah	ACD	ST20
12V 2.1Ah	SUNLIGHT	SP 12-2.1V0

Autonomie sur batterie interne en alarme :
Supérieure à 30 mn.

Durée de l'alarme : Supérieure à 30 mn.

La SI-MAX est admise aux marques NF et A2P en type 3 conformément à la norme NF C 48-265
 Numéro : 313028-00 Unité de fabrication : 122P2
CNPP Certification (Centre national de prévention et de protection)
 Route de la Chapelle Réanville - CD64 - BP2265 - ST MARCEL
 Tél. 01 53 89 00 40 - Fax. 01 46 11 37 77 - <http://www.cnpp.com>
AFAC AFNOR Certification :
 116 avenue Aristide Briand - BP40 - 92224 BAGNEUX
 Tél. 01 46 11 37 00 - Fax. 01 46 11 37 77 - <http://www.afac.org>

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022
 Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000